

Compte Rendu du Conseil Municipal de FABRAS

Séance du mercredi 16 septembre 2020

1) Acquisition terrain "Les Giraudes"

Le conseil municipal approuve l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles appartenant à Monsieur et Madame BAKKER, quartier du Boulodrome afin de permettre l'agrandissement du parking.

2) Acquisition terrain "Bonneval"

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle B 174 de 2200 m² lieudit Bonneval (parcelle entièrement clôturée, arborée et végétalisée) pour un montant de 15 500 euros, parcelle se trouvant dans la continuité des espaces publics de l'Echelette afin d'y réaliser une aire de loisirs de type sport-loisirs enfants-adultes.

3) Aménagement terrain et achat jeux et mobilier urbain (demandes de subventions)

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation de deux aires de jeux et de loisirs pour un montant prévisionnel de 60 000 euros HT, l'une se trouvant au centre du village (jeux pour enfants et mobiliers urbains) et l'autre se trouvant sur le site de l'Echelette (jeux, équipements sportifs de plein air, tables de pique-nique et de ping-pong, bancs). Des subventions, pour un montant de 80 %, seront sollicitées auprès de la Région AURA (45 %) et de l'Etat (35 %) dans le cadre du Plan de relance.

4) Attributions de compensation 2020 de la CDC Ardèche des Sources et Volcans

Le conseil municipal décide de ne pas programmer de travaux de voirie en 2020 et de transmettre cette décision à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour ré-évaluer l'attribution de compensation 2020 attribuer à notre commune.

5) Décisions modificatives N°1 au BP 2020

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2020 (notamment les achats de terrains et la nouvelle attribution de compensation 2020 de la CDC vers Fabras) le conseil municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, aux jours et heures d'ouvertures